



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO
AUTORITÉ DE L'AVIATION CIVILE
CIVIL AVIATION AUTHORITY



CERTIFICAT D'OPERATEUR D'ASSISTANCE EN ESCALE

N° AAC-DET-001-2014

DÉLIVRÉ INITIALEMENT LE 17 JUIN 2006

Le présent certificat, délivré par l'AAC/RDC, atteste que:

La Société **CARGOMAN**

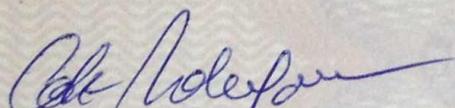
Siège social :
AEROPORT INTERNATIONAL DE NDJILI

La société satisfait aux exigences requises par la réglementation technique « RACD 22 » pour assurer des opérations d'assistance en escale conformément aux conditions figurant dans les dispositions spécifiques d'exploitation annexées.

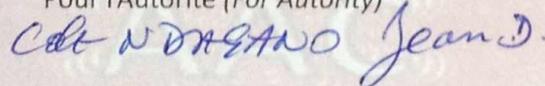
Le présent certificat ne permet pas, à lui seul, l'activité d'opérateur en escale, laquelle est subordonnée à l'obtention d'une licence d'opérateur en escale.

Ce certificat n'est pas transférable et, sauf suspension ou retrait, sera valable jusqu'au:

31 OCTOBRE 2014


Signature/Cachet
Signature/Stamp



Pour l'Autorité (For Authority)


Le Directeur
d'Exploitation Technique des aéronefs

Lieu de délivrance: Kinshasa
Date: 03 MARS 2014